

***ENTRE INDIVIDUALISATION ET COLLABORATION, LES ÉVOLUTIONS D'UNE FORMATION
PROFESSIONNELLE DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT D'UN ENT.***

Yves Ardourel
Iufm Midi-Pyrénées, ERT34
56 av de l'Urss, 31400 Toulouse
yves.ardourel@toulouse.iufm.fr

Résumé : Les Environnements Numériques de Travail s'implantent dans le système éducatif français. Des usages utiles pour la formation existent, ils s'organisent entre individualisation et collaboration et dépendent des choix pédagogiques négociés par les acteurs. L'ENT n'annonce pas une nouvelle école, mais introduit la nécessité d'un débat approfondi au sein des établissements.

Abstract : Virtual Learning Space take rout in the french school. Many uses are good between individualism and collaboration. But Learning virtuel Space is not new learning. It's nécessaire to debate about the pedagogical aims.

Mot-clés : Environnement numérique de travail, usages, travail collaboratif, Internet

Keywords : Virtual Learning Space, uses, collaboration, Internet

1 ENVIRONNEMENTS NUMÉRIQUES DE TRAVAIL ET FORMATION

1.1 Présentation d'un questionnaire

Le déploiement des Environnements Numériques de Travail dans le système éducatif français (de l'école à l'université) est en cours. Comme tout dispositif technologique d'information et de communication, il est porteur d'utopies communicationnelles et d'intentions qui dépassent le simple cadre technique sous lequel souvent il se présente. La réflexion que propose cet article est de questionner, à travers l'analyse de l'expérience de l'ENT de l'Iufm Midi-Pyrénées, la relation apparemment opposée entre deux axes qui pourraient caractériser les fonctions des ENT : l'individualisation et la collaboration. En effet d'une façon générale, un ENT se présente à la fois comme outil au service de l'individu dans les différents aspects de son activité professionnelle et comme dispositif permettant de renforcer une communauté en appelant ses acteurs à de nouvelles collaborations. L'ENT serait donc idéalement une synthèse répondant aux besoins individuels d'information et de communication et permettant de gérer des collectifs qui coopèrent sur des activités communes. Est-ce simplement un effet de discours, une représentation idéalisée d'un dispositif technique ? Est-ce un slogan à visée commerciale ou politique ? Est-ce les prémisses d'une autre façon de vivre son action professionnelle et personnelle à l'ère du numérique ?

1.2 Une approche communicationnelle

Cet article privilégie l'analyse « des situations de communication » en jeu dans le déploiement d'un ENT au sein d'une institution comme l'Iufm et s'intéresse à « l'émergence des normes nouvelles d'action communicationnelles » que cette implantation révèle (MIEGE, 2004, p 155).

En évitant l'illusion d'un déterminisme technologique qui agirait comme opérateur premier du changement, nous porterons notre attention sur les décisions institutionnelles, les attentes et les engagements des acteurs. Nous nous appuyerons à la fois sur un corpus de textes institutionnels concernant les ENT et sur l'observation spécifique d'un groupe de stagiaires de l'Iufm Midi-Pyrénées au cours de l'année 2005-2006.

1.3 L'ambition d'un projet national

Le projet français de déploiement des ENT est l'aboutissement actuel d'une ambition nationale en relation avec le projet européen d'une société de l'information et de la connaissance. D'autres expériences se déroulent en Europe, elles se caractérisent par une grande diversité dans le dimensionnement, l'implication des industriels et des collectivités territoriales, comme dans les organisations techniques (IDATE, 2003).

En France, le développement des ENT procède d'un plan d'action structuré d'une ampleur certaine basé sur un Schéma directeur des environnements numériques de travail (SDET, 2003). La volonté et l'ambition de ce plan sont la généralisation à tous les établissements scolaires. (Sur le site Educnet, dans un article du 30 mars 2005, on pouvait lire : « En 2007, tous les élèves et tous les enseignants, de la maternelle à la terminale, devraient pouvoir disposer d'un bureau virtuel. Le coût du projet, hors frais de personnel, est estimé à 60 millions d'euros ».

1.4 Les principes organisateurs d'un ENT

Le principe fondateur des ENT énonce qu'il est possible de mettre toute la connaissance nécessaire au fonctionnement d'une institution à la disposition de tous ses publics et de répondre ainsi à la diversité de ses besoins professionnels. L'idée que l'ENT puisse devenir le lieu institutionnalisé de toutes les interactions de la vie de l'établissement est au cœur du projet.

Un ENT se propose de fournir à chaque utilisateur un point d'accès unifié à l'ensemble des outils, contenus et services numériques en rapport avec son activité. « Concrètement, il s'agit de rassembler toutes les fonctions disponibles dans un « portail personnalisé » adapté aux besoins de chacun.... Il peut être utilisé dans toutes les circonstances de la vie d'un établissement... Bref, l'ENT est le « chaînon manquant » entre l'équipement et l'usage, entre la théorie et la pratique généralisée des TIC dans l'éducation. » (KAPLAN, POUTS-LAJUS, 2004)

1.5 Le choix de l'Iufm Midi-Pyrénées

L'implantation de l'ENT de l'Iufm est avant tout un choix institutionnel et n'est pas a priori un projet pédagogique. En réponse à l'incitation ministérielle évoquée précédemment, l'Iufm Midi-Pyrénées, dans le

cadre de son contrat quadriennal (2003-2006), se dote en septembre 2004 d'un environnement numérique de travail. Élément identifié du projet d'établissement, l'ENT mobilise des moyens financiers et humains significatifs. Les deux axes du projet sont le « web personnalisé » et « le bureau virtuel ». Le « web personnalisé » repose sur une production éditoriale qui vise à « mettre en ligne » l'ensemble des ressources et informations disponibles organisées selon les profils des utilisateurs. En un mot il s'agit de rationaliser la diffusion des informations. Sur cette fonction précise, une enquête associée à des entretiens, lancée en janvier 2006 auprès des personnels permanents de l'institution, a montré à la fois que cet outil est reconnu comme utile et acceptable (66,7 % des personnels admettent que l'outil ENT devrait favoriser la communication au sein de l'Iufm), et que les utilisateurs manifestent un rejet relatif de ce service, lié au fait qu'ils se sentent peu associés à sa conception, à sa gestion et à son évolution.

Le « bureau virtuel », est une brique spécifique qui propose à chaque personne inscrite dans l'annuaire de l'ENT, un ensemble d'outils de communication qu'il gère individuellement en relation avec les groupes auxquels il appartient. C'est l'usage du bureau virtuel qui est particulièrement sollicité dans le cadre de la formation.

1.6 Questions

Cet article interroge donc les mécanismes et les effets sur la formation de l'arrivée d'un ENT en prenant comme critères d'analyse les axes de l'individualisation et de la collaboration. Est-ce que les pratiques observées résultent d'une simple adaptation à l'évolution d'un contexte ou marquent-elles un changement plus profond dans la façon de penser et de vivre la formation ? Comment se fait-il qu'un projet issu de la volonté institutionnelle, conduite à une large appropriation du dispositif ENT par les acteurs de la formation, formateurs et stagiaires ? Au-delà de l'analyse ponctuelle d'un groupe spécifique, peut-on lire dans le développement des ENT, les bases d'une autre école ?

2 APPROPRIATION PAR LA FORMATION

Dans plusieurs filières de formation de l'Iufm Midi-Pyrénées, stagiaires et formateurs se sont appropriés l'ENT comme vecteur et support banalisé de la formation. En analysant les organisations mises en place et les évolutions des pratiques individuelles, trois notions émergent : l'appartenance à une communauté identifiée, la mutualisation de la réflexion, la valorisation des ressources numériques.

Les éléments recueillis montrent une évolution importante des pratiques développées par les stagiaires et les formateurs dès que la filière positionne clairement son action de formation en interaction avec l'ENT. On pourrait donc dire que ce n'est pas l'ENT qui détermine les usages mais plutôt le projet de formation de la filière.

2.1 Un groupe de stagiaires et sa pratique de l'ENT

Les caractéristiques du groupe

Nous avons observé l'activité sur l'ENT de l'Iufm d'un groupe de stagiaires « professeurs documentalistes » durant l'année 2005-2006. Les 37 personnes qui composent ce groupe ont été reçues à un concours national de recrutement et accèdent ainsi à une année de formation professionnelle à l'Iufm de Midi-Pyrénées. La validation de cette année de formation leur permet d'être titularisées et nommées dans un établissement scolaire. Les professeurs documentalistes exercent en lycée ou en collège, ils sont responsables du centre de documentation et d'information de l'établissement dans lequel ils sont affectés.

Nous retiendrons quatre caractéristiques pour ce groupe.

a) *La diversité des parcours de formation.* Les stagiaires professeurs documentalistes accèdent au concours avec des licences littéraires, scientifiques ou de sciences humaines, car il n'y a pas de filière bien établie en « documentation ».

b) *La relation aux technologies* est également diversifiée : une pratique avancée pour certains, une découverte des outils informatiques pour d'autres. Cependant le métier de professeur documentaliste fait explicitement appel à des compétences informatiques pour la gestion des fonds documentaires et des ressources numériques. Ces questions sont en particulier traitées au cours de l'année de formation professionnelle.

c) *La situation de stagiaire* est un paramètre important. Il ne s'agit plus d'acquérir des connaissances plutôt livresques pour réussir un concours difficile mais de s'approprier les bases d'une pratique professionnelle. Il n'y a pas au sein du groupe de compétition entre les personnes,

d) *L'organisation de la formation* enfin se caractérise par le fait que le stagiaire est affecté pour l'année sur un établissement scolaire deux jours par semaine. Ce stage en responsabilité est la première matière de réflexion de son année de formation professionnelle. Deux autres jours consistent en des regroupements sur les sites de l'Iufm autour de formateurs pour une réflexion sur les pratiques, des apports d'informations et de connaissances.

Ces éléments caractéristiques du groupe ne sont pas sans effets sur les conditions d'appropriation du dispositif ENT.

L'ancrage d'une appropriation

Comme tous les stagiaires de l'Iufm Midi-Pyrénées à la rentrée de septembre 2005, le groupe des professeurs documentalistes a bénéficié d'une formation « découverte de l'ENT ». D'abord une conférence d'une heure présentant la philosophie générale du dispositif et ses principales fonctionnalités et ensuite par groupe d'une quinzaine, deux heures de formation pratique pour s'approprier plus précisément les différents outils mis à leur disposition.

Les étapes de cette séance de travaux pratiques :

- Se connecter à l'ENT, login et mot de passe sont donnés avec la consigne de définir son propre mot de passe et de tester les procédures de connexion.
- Différencier au sein de l'ENT, le WEB personnalisé et le Bureau Virtuel
- Au sein du Bureau Virtuel, paramétrer en particulier l'adresse électronique à laquelle chaque stagiaire souhaite recevoir son courrier.
- Enfin la phase particulièrement symbolique de rejoindre son groupe institutionnel de formation.

Ce groupe comprend les 37 stagiaires et les formateurs de la filière. Il est administré par le responsable de la filière « documentaliste ». Sur les 37 stagiaires, 24 ont pris l'adresse électronique proposée par le BV, 13 ont gardé leur messagerie antérieure. Cette phase institutionnalisée de découverte a permis de mettre très vite les stagiaires en situation de connaître les outils et de les utiliser.

Après cette phase d'initialisation, l'ENT s'inscrit comme un élément du dispositif de formation de l'Iufm par une série de tâches spécifiques présentées en 2.3.

2.2 La situation communicationnelle de formation et l'ENT

Pour ce groupe comme pour les autres, la relation pédagogique de formation au sein d'une filière à l'Iufm est classique : elle s'établit entre le formateur et le stagiaire dans le cadre de sa filière spécifique. On peut considérer qu'il y a trois types de moments pédagogiques : le cours, le stage et les visites des formateurs sur les lieux de stages. Des documents ponctuent ce parcours : le mémoire professionnel, les documents produits par les formateurs et les divers travaux que doivent remettre les stagiaires.

L'ENT ne vient pas bousculer cette organisation mais va amplifier la visibilité de ces différents éléments et proposer le renforcement de leurs relations. Le choix d'utiliser l'ENT n'est donc pas celui radical d'une nouvelle orientation pédagogique mais la recherche d'une efficacité accrue en prenant en compte les nouvelles normes communicationnelles émergentes.

- les documents des formateurs mis à disposition sous forme de dossiers dans « l'espace document » du bureau virtuel du groupe permettent de **modulariser les parcours de formation**, ces dépôts rendant visible les étapes et les thématiques de la formation.
- les travaux des stagiaires déposés dans les espaces du formateur ou du groupe favorisent une **gestion personnalisée** du travail de chacun.
- L'utilisation d'un espace de travail partagé accessible par Internet de tout lieu permet de prendre en compte **la mobilité** des stagiaires et leur répartition sur des établissements différents.

2.3 Des éléments facilitateurs

Même si l'ENT apporte une efficacité accrue pour la communication au sein du groupe, comment se fait-il que l'implantation d'un tel dispositif informatique s'effectue sans résistance visible au changement et avec une certaine facilité apparente ? On peut repérer dans le contexte de la formation des éléments facilitateurs provenant à la fois du contexte éducatif général et de la formation à l'Iufm.

a) Le socle commun des compétences

L'adoption du socle commun fait de « la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » la quatrième composante du socle commun, que chaque élève doit posséder en sortant du système éducatif (JO du 12 juillet 2006) et prolonge donc le projet instituant en 2000 le B2i (Brevet Informatique et Internet). Il ne s'agit plus d'acquérir quelques compétences auxiliaires ou de compléments éducatifs, mais bien de répondre à une exigence de la République.

b) La généralisation du C2i-e

En relation avec cette inscription des technologies numériques dans les compétences et savoirs de base, tous les professeurs nouvellement nommés doivent acquérir maintenant le C2i-e (certification informatique et Internet spécifique aux métiers de l'enseignement).

c) Le positionnement de l'ENT à l'Iufm

Comme cela a été décrit précédemment, dans les 15 jours suivant la rentrée à l'Iufm, tous les stagiaires reçoivent leur mot de passe à l'ENT et une formation spécifique. Cet encadrement pour s'approprier les fonctions de l'ENT est renforcé par le fait que la validation d'une partie des items du C2i-e est explicitement liée à la fréquentation de cet ENT. L'usage de l'ENT est une des compétences validées.

De plus l'Iufm institutionnalise l'usage de l'ENT par le dépôt du mémoire professionnel sous forme d'un fichier numérique sur l'ENT, et pour certaines filières (dont celle que l'on a observée), des exigences sont posées sur la remise des travaux. Notons aussi que la diffusion des informations générales concernant les formations est publiée sur le « web personnalisé » de l'ENT.

d) La représentation sociale du numérique

A partir d'entretiens avec les stagiaires, on peut faire l'hypothèse d'un autre élément facilitateur : la prise de conscience que les services numériques forment une composante incontournable de la société et que l'école au cœur de cette société ne peut s'en exclure.

2.4 Compétences spécifiques

A partir de l'observation des pratiques du groupe et des résultats d'un questionnaire proposé en fin d'année, on peut distinguer trois apports spécifiques de la pratique instituée de l'ENT :

L'appartenance à une communauté identifiée

Une partie de l'activité de la filière va se matérialiser dans l'espace numérique du groupe de la filière, par les dépôts des uns et des autres. L'activité « déposer des documents » est majoritairement relevée par les stagiaires et le nombre de documents effectivement déposés le confirme.

Ce groupe virtuel avec son agenda, sa liste de diffusion, ses dossiers et documents à partager devient un lieu de rencontre supplémentaire pour les stagiaires. Ceux-ci partagent des activités en présentiel deux jours par semaine, le reste du temps ils sont sur leur lieu de stage. Le groupe virtuel, plus fortement que le courrier électronique (qui n'en est qu'une composante), exprime la continuité d'une relation. Cependant l'activité « demander une aide ou un conseil » n'est pas notée par les stagiaires. (Est-ce une certaine pudeur à ne pas montrer des difficultés individuelles, ou tout simplement que le dispositif n'est pas adapté aux situations d'aide ou de conseil ?)

La mutualisation de la réflexion

A partir de cet espace commun, des sous-groupes centrés sur des tâches de production et des thématiques, sont créés. Les réponses font apparaître que peu de stagiaires ont créé un groupe spécifique mais que l'implication dans de nouveaux groupes est relativement importante.

Créer un groupe, c'est prendre un rôle de leader autour d'un projet. Celui qui crée devient l'administrateur du groupe, ce qui au-delà du rôle technique est symboliquement fort. Il n'est donc pas étonnant que le pourcentage de créateurs soit faible. Le fait de rejoindre un groupe suscite deux remarques :

- Il y a des groupes qui se sont créés dans le cadre de la formation et souvent à l'initiative de formateur (c'est le cas des semaines communes et des stages Erasmus), rejoindre le groupe est donc « obligatoire ».
- Il y a quelques groupes à l'initiative de stagiaires mais dont l'objectif annoncé reste centré autour de l'activité de la formation. Il n'y a que peu de groupes « non professionnels », pour des activités de loisirs par exemple. Le groupe des stagiaires est un groupe constitué autour d'un objectif de professionnalisation, les sous groupes créés restent très largement dans les logiques de la formation.

Le travail à distance et à plusieurs reste délicat, mais la proximité virtuelle obtenue par ces groupes ENT, donne à penser, incite à faire et soutien l'initiative. L'intelligence collective n'est pas une donnée acquise par la connexion à un espace de travail partagé mais cette connexion invite à croire qu'elle est possible.

La valorisation des ressources numériques

Il est souvent écrit que les ENT favorisent l'usage des ressources numériques pour la formation (CAVET, 2003). Il est vrai qu'un ENT, point d'accès unique à une diversité de services, permet de se forger une culture de la ressource numérique. L'ENT de l'Iufm propose :

- **Des ressources institutionnelles** acquises par l'Iufm pour tous ses membres. L'ENT de l'Iufm permet de bénéficier de l'Encyclopédie Universalis en ligne, de la consultation de la base documentaire de l'Iufm, des ressources audiovisuelles pour la classe (lesite.tv) et des ressources de l'Espace Numérique des Savoirs.
- **Des dossiers réalisés** par les formateurs pour des domaines transversaux (ressources pour le C2i-e par exemple).
- **Des ressources formalisées** sur des plates formes de formation à distance pour quelques filières.
- **Des ressources mutualisées** sur le Bureau Virtuel dont le statut est spécifique à une filière, elles sont réalisées par des formateurs mais aussi par des stagiaires.

Travailler avec ces ressources numériques, accessibles par l'ENT, développe de nouvelles compétences, permet de vivre une adaptation école – société mais ne transforme pas l'école dans ses fondements.

Les commentaires libres du questionnaire, montrent que d'une façon unanime, les stagiaires répondent « **Oui, il faut développer les ENT dans le système éducatif** ». Certains ajoutent des expressions comme « Bien sûr que oui », « oui, c'est une bonne chose », « Oui, c'est certain », « Oui, c'est très utile », Trois d'entre eux développent leur pensée en apportant des précisions :

- (A) s'appuie sur les fonctionnalités de l'ENT qui permet de travailler avec ses données personnelles de n'importe quel lieu (prise en compte du nomadisme professionnel) pour conclure « L'ENT est donc un atout majeur, à terme, pour les systèmes éducatifs ».
- (B) argumente assez longuement et présente son souci des conditions de l'intégration du dispositif dans une politique d'ensemble « je pense qu'il faut accompagner ce développement » en tenant compte des « potentialités », des « usages effectifs dans les établissements », « des conditions dans lesquelles chacun peut ou ne peut pas se servir de l'outil ».
- (C) pose une condition, « ne pas multiplier les outils ».

Cette unanimité est importante. On ne peut pas l'analyser comme un simple enthousiasme lié à la manipulation passagère d'un gadget électronique puisque cet avis intervient après 8 mois de pratique dans un contexte professionnel. Il manifeste une attente et un besoin.

Pour le groupe observé, les fonctionnalités d'individualisation et de collaboration sont reconnues, appréciées et utilisées, mais elles ont avant tout un rôle « augmentatif » d'activité et de productivité. Ainsi l'analyse de cette « appropriation réussie » nous semble relever à la fois de l'inscription de l'ENT dans le projet de formation de cette filière et d'une attente plus générale en relation avec l'émergence de nouvelles façons de communiquer.

3 PERSPECTIVES POUR LA FORMATION

L'observation de l'activité d'un groupe de professeurs stagiaires sur l'ENT de l'Iufm, a montré une implication assez forte des stagiaires, l'ENT permettant de prendre en compte des besoins d'individualisation et offrant des possibilités de collaboration dans la formation.

On a noté tout le rôle des contextes spécifiques dans cette implication et il n'est donc pas possible d'en déduire une généralisation hâtive du type « L'implantation des ENT s'intègre « naturellement » dans les actions de formation, d'enseignement ou d'éducation ». Au contraire, dans l'observation précédente, le rôle déterminant des contextes institutionnels et pédagogiques laisse à penser que l'usage d'un ENT est étroitement lié aux conditions d'implantation et d'appropriation.

Quelles perspectives pour la formation pouvons-nous donc dresser ? L'ENT se situe bien sur la double logique de l'individualisation et de la collaboration mais cela ne garantit pas un développement équilibré des usages.

3.1 Individualisation et collaboration

A partir de quelques exemples de fonctionnalités proposées, on peut relever certaines ambiguïtés pour leur appropriation.

ENT et fonctions individualisantes

Un des fondements des ENT est la définition des « profils utilisateurs ». Ces paramètres conditionnent l'attribution des droits de l'utilisateur, c'est le premier signe de la possibilité d'individualiser un rapport au dispositif informatique. Cependant cette définition renvoie généralement à une décision administrative et à une gestion informatique sur lesquelles l'utilisateur en général ne peut guère intervenir.

La publication d'articles, à partir de formulaires de saisie donne à chacun la possibilité d'apporter une contribution informative aux flux de données diffusées par l'ENT. Cependant si la liberté de rédaction est grande, la chaîne d'autorisations pour la publication risque d'étouffer les possibilités d'expression.

Le nomadisme des utilisateurs est pris en compte par la nature même de l'ENT, service accessible par Internet à partir de tout poste informatique connecté. Documents, agenda et autres données personnelles sont ainsi disponibles en tout lieu. Mais un ENT est lié à un établissement et donc à une fonction de la personne. La généralisation des ENT, à l'école, dans l'entreprise ne risque-t-elle pas de fragmenter et de compliquer les interventions de chacun ? L'ENT se présente comme élément unificateur d'actions et d'informations mais que produit la multiplication des ENT ?

En prenant trois exemples de fonctions au service de l'individualisation (et il y en a beaucoup d'autre), on perçoit qu'elles ont une contrepartie de contraintes qui ne peuvent être levées de façon simple.

ENT et possibilités de coopération

Des fonctions de l'ENT sont directement au service de la coopération, nous en citerons également trois à partir de l'expérience de l'Iufm Midi-Pyrénées :

La création de groupe permet de réunir « informatiquement » des acteurs de l'établissement autour d'une tâche ou d'un projet qui nécessite de mettre en commun, documents, messages et informations. Utile pour la productivité et efficace symboliquement, ces groupes ne résolvent pas la difficulté par exemple de construire un texte à plusieurs ou de prendre une décision pour un projet donné. Une limite souvent relevée : comment créer un groupe avec des personnes qui ne font pas partie de l'établissement qui gère l'ENT ? La collaboration permise s'arrête souvent à un espace relationnel prédéfini et l'ouverture de cet espace, lorsque c'est possible, demande la mise en œuvre de procédures spécifiques.

Le partage de document permet à plusieurs d'accéder à un même fichier informatique pour le compléter ou l'amender et donc de réaliser un travail collaboratif. Cela évite des échanges multiples par courrier électronique, avec des versions successives difficiles à gérer. Cependant, pour qu'un travail collaboratif puisse être effectif, il est important de s'entendre sur une stratégie (notation des versions, des contributions), compétences qui ne découlent pas de la seule pratique de l'ENT.

Le partage de son agenda est une fonction puissante, très significative des possibilités du dispositif ENT. Pouvoir superposer à son agenda propre celui des deux ou trois collègues avec lesquels on prévoit une rencontre, représente une perspective organisatrice séduisante. Cette fonction est pourtant à partir des observations faites, une des moins utilisées.

Ces quelques remarques sur les fonctions de l'individualisation et de la collaboration montrent la difficulté qu'il y a à les aborder indépendamment des acteurs qui les utilisent et des contextes dans lesquelles elles sont déployées.

3.2 *Que peut-on attendre d'une « dynamique des usages » ?*

Pour interroger de façon plus précise les perspectives de développement des ENT, nous nous attarderons sur la notion de « dynamique des usages ». Cette notion laisse à penser que l'implantation d'un ENT permet aux utilisateurs de construire librement des pratiques qui, en se confrontant pourraient créer une dynamique de développement et d'appropriation.

L'ENT privilégierait le point de vue de l'utilisateur mais comme un ENT repose aussi sur une normalisation des usages pour l'ensemble des acteurs d'un établissement, on se trouve face à une des ambiguïtés de ce dispositif. Proposer des usages, donner des exemples et sélectionner des pratiques, telle est la stratégie présentée par le Ministère de l'Education sur le site Educnet. Ce qui est mis en avant sur ce site ce n'est pas l'intention pédagogique mais des activités sans évaluation sur leur efficacité et sans discussion sur leurs intérêts.

La notion d'usage n'est-elle pas une façon subtile de jouer le déterminisme technologique ? L'ENT offre des fonctionnalités et permet des pratiques, il serait donc dans l'ordre des choses de les utiliser. Les raisons des choix ne sont ni évoquées, ni révélées. Le seul choix qui est fait est celui de l'adaptation de l'école à une évolution technologique de la société, il ne porte pas sur une logique de formation ou d'enseignement.

3.3 *Présentation des usages répertoriés*

L'espace sur Educnet consacré aux ENT répertorie des typologies d'usages et présente des fiches d'activité.

Il y a 25 fiches téléchargeables, réparties selon 5 objectifs et classées selon 7 catégories d'activités. Elles sont présentées dans un tableau synthétique. Si on regroupe les activités de ces fiches selon nos deux axes d'analyse, individualisation et collaboration, on trouve :

- Pour l'individualisation : être acteur de son apprentissage, acquérir des méthodes de travail, accéder à des outils : 13 fiches
- Pour la collaboration : produire ensemble, partager des idées, constituer une base commune d'informations : 14 fiches

Ces activités, réparties selon les 5 objectifs, échanger, publier des travaux d'élèves, travailler en collaboration, mettre à disposition des ressources, informer, se concentrent sur l'objectif « mettre à disposition des ressources » (15 fiches).

Cette approche de l'ENT offre un panorama crédible d'activités et représente un effort réflexif utile. Cependant, en renvoyant chacun à un choix personnel, elle présente l'usage de l'ENT comme facultatif alors qu'en réalité il s'impose administrativement aux acteurs des établissements.

3.4 *Le changement de contexte ne suffit pas à poser les bases d'une autre école*

La dynamique des usages pose la prédominance du média par rapport à la situation de communication. Or il nous semble important de replacer la situation de communication (et la situation pédagogique en particulier) au cœur de la réflexion : Quels sont les acteurs, avec quels objectifs et pour quels besoins ? L'appropriation des outils technologiques interagit avec les actions de communication pédagogique mais ne peut dominer le jeu complexe d'une telle situation.

Comme le constatent des observateurs avertis de ces questions, « Les enseignants utilisent ces technologies non pour quelque grand soir pédagogique, mais pour simplement faire mieux ce qu'ils faisaient déjà avant. » (CHAPTAL, POUTS-LAJUS, 2006). Des chercheurs dans un domaine proche remarquent également : « Dans un contexte de formation à distance, le simple fait de fournir des outils classiques de communication n'est pas toujours suffisant pour faire émerger des interactions entre apprenants et ainsi favoriser la construction collective de connaissances » (GEORGE, BOTHOREL, 2006).

Par exemple, la question de l'évaluation « pas de notes avant 10 ans », orientation choisie par certains pays du nord de l'Europe avec des effets positifs constatés sur les résultats des élèves et sur l'estime d'eux-mêmes, est un choix pédagogique que les usages des ENT ne décideront pas.

« Rares sont les remplacements d'outils et de médias : les uns s'ajoutent aux autres, favorisant la coexistence de différents modèles pédagogiques, l'enrichissement de la panoplie et l'encombrement croissant de la salle de classe » (MOEGLIN, 2004, p.245). Cette richesse d'expériences ne fait pas un mouvement pédagogique. Ce mouvement est encore à naître et il devra prendre en compte les contextes de l'individualisation et de la collaboration numérique. Si il y a une proposition à construire, elle n'est pas contenue dans les usages mais dans une réflexion et une décision collective des acteurs.

Le développement de formations médiatisées, permis par l'environnement technologique, est probablement une « norme communicationnelle » en devenir. Est-ce que la mise en avant des usages ne retarde pas en fait la réflexion sur les choix pédagogiques nécessaires ? La logique de la « dynamique des usages » fait que l'innovation se reporte sur des expérimentateurs et donc s'isole dans des pratiques exceptionnelles qui n'engagent pas l'institution.

4 CONCLUSION

L'individualisation et la personnalisation sont des axes forts du développement de nos sociétés dont la dynamique économique cherche toujours plus de clients, de consommateurs et d'utilisateurs, et le numérique, avec ses logiciels et ses services répondent largement à cette logique. D'autre part, le besoin de participer, de se regrouper et de trouver des solidarités est une tendance qui s'observe également sur les réseaux de communication et d'échange. Les ENT tels qu'ils se présentent dans les discours et leurs listes fonctionnelles se proposent de servir ces axes de l'individualisation et de la collaboration. Le déploiement des ENT en France à grand renfort de moyens et d'arguments ne marque pas l'arrivée d'une révolution pédagogique. Les expériences riches, les avis positifs que certains portent sur ces dispositifs, les initiatives pédagogiques innovantes qu'ils ont favorisées n'annoncent ni le succès d'une généralisation ni une évolution notable de la façon d'apprendre et d'enseigner.

Que nous apprend ce mouvement ENT ? Qu'une industrialisation de la formation est en marche et que des normes communicationnelles se développent au sein du système éducatif. L'industrialisation se manifeste par la part prise par les ressources éditoriales et les services informatiques des industries du contenu. Le mouvement ENT s'appuie sur des tendances de personnalisation et de collaboration qui orientent la communication pédagogique actuelle : plus de parcours personnalisés et plus d'intégration au sein de collectifs, à la fois pour la recherche d'efficacité et pour le renforcement de la dimension sociale des apprentissages.

Cependant ces axes forts et durables de l'évolution du champ de la formation, de l'enseignement et de l'éducation n'organisent pas un changement pédagogique. La difficulté de pouvoir établir un renouvellement des choix pédagogiques encombre le développement de ces tendances et brouille les engagements des acteurs. L'innovation pédagogique devient expérience personnelle, elle n'ouvre pas sur les perspectives d'une évolution du système éducatif.

Comment dépasser la simple réflexion sur les usages, analyse pertinente des façons dont les individus et les groupes s'adaptent aux environnements et contextes imposés, pour aller au sein des établissements, vers des élaborations participatives de nouvelles logiques de formation, d'enseignement et d'éducation ?

Les pratiques et usages suscités par l'introduction des ENT ne sont pas les prémisses d'une nouvelle école, d'un nouveau paradigme scolaire et éducatif, par contre l'implantation des ENT présente deux intérêts :

- Elle offre les conditions pour qu'émerge une nouvelle organisation scolaire. Les ENT en déstabilisant les acteurs, redistribuent des rôles et permettent l'apparition de questionnements

nouveaux : « Rien de tel, que l'objectivité objectivante d'un outil ou d'un média, dont la forme matérielle révèle cadres et structure de la communication éducative... Ils donnent aux enseignants et apprenants le moyen d'acquérir une plus grande maîtrise et une conscience réflexive plus aigüe des conditions de leur communication » (MOEGLIN, 2004, p 240).

- Elle révèle les paramètres que devrait avoir cette nouvelle école : individualisation des parcours et développement de la collaboration au sein de communautés.

Cependant, en posant le débat d'une autre école dans le contexte de la société de l'information et de la connaissance, il y a le risque toujours renouvelé de faire du déterminisme technologique le moteur du changement, alors que la force du changement est dans l'intention et la volonté des hommes et des femmes à promouvoir des valeurs. La mise à disposition d'outils et de services dans une logique déterministe forte, oblige chacun à définir son mode d'appropriation et à choisir son type d'usage. L'ENT ouvre sur une diversité de situations pédagogiques dont vont se saisir les pionniers, les formateurs innovants, mais cette liste d'activités riches ne suffit pas à créer un autre cadre de la formation.

« Comment vont réagir les acteurs concernés ? Les ENT seront-ils vécus par les établissements comme une intrusion dans leur fonctionnement ou comme une occasion d'accroître la portée de leur action éducative ? Seront-ils considérés par les collectivités comme une simple mode ou comme une opportunité pour élargir leur domaine d'intervention ? Ils constituent d'ores et déjà un enjeu pour les fournisseurs de services et pour les producteurs de contenus, manuels et documents mutualisés », s'interroge l'éditorialiste du numéro 46 de l'ingénierie éducative consacré aux ENT. L'avènement d'une ère du numérique n'est contesté ni dans la société ni même dans l'école. Au contraire l'école se présente comme un vecteur du développement de cette ère. La revendication et le débat se situent au niveau du terrain pédagogique.

Le projet ENT à l'Iufm comme ailleurs, est en développement et les positions ne sont pas stabilisées. Alors que l'ENT apparaît pour certains comme un moyen efficace d'une plus grande maîtrise des données nécessaires au fonctionnement d'une institution, pour les autres il est illusion pédagogique. Les acteurs ne s'opposent pas ouvertement, un dialogue sous-jacent est engagé, une négociation est en cours. Il serait probablement utile de rendre cette négociation plus explicite et de l'organiser. Mais les responsables institutionnels sont-ils prêts à jouer le jeu d'une participation et d'une réflexion plus ouverte et plus approfondie ?

5 BIBLIOGRAPHIE

- ARDOUREL Y. La fonction de rédacteur dans un ENT, entre l'utopie du partage et le dirigisme institutionnel, *Actes du XV^e congrès de la SFSIC*, Université de Bordeaux : SFSIC, 2006, pp. 35-43
- CAVET D. Espaces Numériques de Travail. *Savoirs cdi*. Août 2003
- CHAPTAL A., POUTS-LAJUS S. Ne pas promettre la lune. *Cahiers pédagogiques*, 2006, n° 446, pp 53-55
- GEORGE S., BOTHOREL C. Conception d'outils de communication spécifiques au contexte éducatif. [en ligne]. La revue du STICEF, volume 13, 2006. Disponible sur : <<http://docinsa.insa-lyon.f>> (consulté le 14.02.2007)
- JEANNERET, Y. *Y a-t-il (vraiment) des Technologies de l'Information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2000, 135p.
- KAPLAN, D. POUTS-LAJUS, S. (sous la direction de). *Du cartable électronique aux espaces numériques de travail*. Paris : La documentation française, 2004. MOEGLIN P. *Outils et médias éducatifs*. Grenoble : PUG, 2004, 296p.
- MIEGE B. *L'information-communication, objet de connaissance*. Bruxelles : De Boeck université, 2004, 248p.
- PERRIAULT, J. *La logique de l'usage*, Paris : Flammarion, 1989, 253p.
- WOLTON, D. Communiquer pour vivre ensemble. *Education permanente*, 2006, n°167, pp 23-27.
- Educnet : Fiches usages en téléchargement [en ligne]. Disponible sur : <http://www2.educnet.education.fr/sections/services/ent/scolaire/usages_ent/> (consulté le 10.03.2007)
- IDATE. Etude internationale sur les environnements numériques de travail, 2003 [en ligne]. Disponible sur < www.idate.org >, (consulté le 15.02.2007).
- Les Dossiers de l'ingénierie éducative. Les nouveaux espaces numériques d'éducation [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/46/som46.asp>>. (consulté le 15.02.2007).
- Les environnements numériques de travail en milieu scolaire. Cellule Veille scientifique et technologique. La lettre d'information n°21, octobre 2006 [en ligne]. Disponible sur : <<http://inrp.fr/vst>> (consulté le 14.02.2007)